

# Sauvetage | Médaille de Bronze

## Prérequis :

- Avoir 13 ans ou plus (si moins de 13 ans, doit détenir brevet d'Étoile de bronze)

## ET

- Avoir une technique de nage équivalente à un nageur 9 (Jeune Sauveteur Expert).

**Durée :** 20 heures + 4 h d'évaluation

**Local :** Piscine (porte 13)

**Prix du cours :** 280 \$ - excluant le masque de poche

**Manuel :** *Manuel canadien de sauvetage*

**Point de rencontre lors du premier cours :** À la réception de la piscine (porte 13) à 16h.

## Date des cours :

1	Samedi	9 mai 2026	16h à 20h
2	Samedi	16 mai 2026	16h à 20h
3	Samedi	23 mai 2026	16h à 20h
4	Samedi	30 mai 2026	16h à 20h
5	Samedi ( <i>Révision et simulation d'examen</i> )	6 juin 2026	16h à 20h
6	Samedi ( <i>Évaluation</i> )	13 juin 2026	16h à 20h

## Autres informations :

- La présence est requise tout au long de la formation afin d'obtenir le brevet. Il y a une possibilité de manquer 1 cours lors de la formation, mais cette absence doit être justifiée et acceptée par le moniteur.
- Venir au bain libre 1 fois par semaine pour l'entraînement et faire signer le sauveteur en charge du bain libre à la fin de l'entraînement (à discuter avec le moniteur).

## Matériel obligatoire :

- Photocopie du brevet d'Étoile de bronze (si moins de 13 ans) (**à avoir dès le premier cours**);
- Photocopie de la carte d'assurance maladie pour preuve d'âge (**à avoir dès le premier cours**);
- Masque de poche (**à acheter**);
- Papier et crayon ;
- Vieux chandail en coton pour augmenter la résistance dans l'eau lors des cours et des entraînements ;
- Maillot, serviette, casque de bain, lunette, sandales, bouteille d'eau, collation ou lunch léger.

#### Inscription:

- Par internet : <https://complexe.jdlm.ca/>
- En personne au Complexe sportif JDLM

#### Politique de remboursement du complexe sportif :

- **Annulation avant le début des cours**
  - Si vous annulez votre inscription avant le début des cours, aucuns frais ou dédommagement ne vous seront réclamés.
- **Annulation après le début des cours**
  - En tout temps, vous pouvez annuler votre inscription. Nous calculerons le prorata des cours déjà passés et nous appliquerons une pénalité. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants: 50\$ ou 10% du prix des cours qui n'ont pas été suivis.
- **Autres informations importantes**
  - Nous ne procédons à aucun remboursement pour une absence à un cours.
  - Lors d'une annulation d'activité par le Complexe sportif le montant total de celle-ci vous sera remboursé. Lors d'une annulation d'une séance d'une activité par le Complexe sportif, celle-ci vous sera créditée au dossier.
  - Le remboursement se fera par chèque pour les inscriptions payées par Interac (débit/crédit), chèque ou argent. Pour les inscriptions payées par carte de crédit sur le portail, un remboursement sera fait directement sur la carte utilisée lors de l'inscription.